



J'aimerais vraiment que des personnes sincères et qui me connaissent

Par **emerite**, le **13/05/2009** à **21:52**

Bonjour, je suis en cours de divorce avec un français, j'ai porté plainte à la gendarmerie, il m'a convoqué, mon mari qui est présent et raconte des sottises sur moi. La gendarmerie a pris acte et a parti. On m'a dit en disant que tout ce que j'ai déclaré n'est pas vrai et que la préfecture a retiré mon titre de séjour faute de ça.

Par **berga**, le **14/05/2009** à **00:39**

Bonsoir madame, votre message n'est pas clair ! Vous voulez bien vous expliquer encore plus (durée de mariage, motif de divorce, titre de séjour obtenu,), pour mieux vous aider, merci.

Par **emerite**, le **14/05/2009** à **10:01**

Bonjour, je me suis mariée en juin 2006 au Sénégal et suis arrivée en France le 25 octobre 2006. À l'époque, j'avais mon mari et son fils de 17 ans. Je suis partie en juin 2008 de chez mon mari à cause de violence conjugale, injures et mépris. À la fin, il a fini par me mettre dehors et à cause de ça, la préfecture a retiré mon titre de séjour le 20 mars 2009 parce que je n'ai pas fait les trois ans de VPF et que la gendarmerie a déclaré que la plainte que j'ai déposée n'est pas valable pour un procès.